



Comité de Bassin RMC, Oct. 1995

- LYON plus de 100 000 habitants
- CHALON-SUR-SAÔNE de 50 000 à 100 000 habitants
- MÂCON de 25 000 à 50 000 habitants
- Écully de 10 000 à 25 000 habitants
- Trévoux de 5 000 à 10 000 habitants
- Anse de 2 000 à 5 000 habitants
- Thoisy commune de moins de 2 000 h. ou lieu-dit

3 - Occupation du sol

Source : Atlas de la vallée de la Saône - Eau, sol, espace

Comité de Bassin RMC, Mai 1990.

- maraichage
- autre culture
- prairie
- bois

